

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **22 (1886)**

Heft 19

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

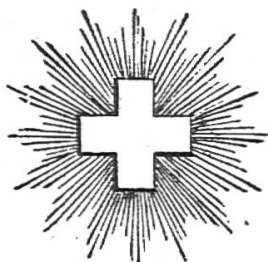
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTUUY

XXII^e Année.



1^{er} OCTOBRE 1886.

N^o 19.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — L'instruction publique en Allemagne. — L'instruction publique dans le canton de Berne en 1885. — Bibliographie. — Nécrologie. — Chronique scolaire. — Partie pratique : Français. Problèmes d'arithmétique. Notes sur quelques produits d'un usage fréquent.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN ALLEMAGNE

(Suite).

Le culte des grands pédagogues est l'un des traits caractéristiques de l'Allemagne actuelle. La librairie Hermann Beyer, à Langensalza, a publié une *Bibliothèque de classiques en pédagogie*. Les éducateurs allemands de langue ou de nation sont naturellement en grande majorité dans cette collection. Notre grand Pestalozzi ouvre la série. Viennent: Schleiermacher, Jean-Jacques Rousseau, Herbart, Comenius, Franke, Montaigne, Kant, Niemeyer, Basedow, Dinter, Fichte, Isaac Iselin (de Bâle), Locke, *Frédéric-le-Grand*, Jean-Paul Richter. Tous ces ouvrages ont déjà vu maintenant le jour. On annonce comme étant en préparation : Fénelon, Wolf, Salzmann, Mager, Ratich, Luther, etc. Il y a là des noms de très inégale valeur, des talents secondaires mêlés

à ceux de premier ordre. Mais ce n'est pas sans étonnement par exemple qu'on voit figurer dans cette galerie pédagogique le nom du grand capitaine et homme d'Etat, qui a fait de la Prusse, au siècle dernier, une grande puissance. On pourrait presque avec autant de raison faire un pédagogue de Napoléon I^{er}, qui a aussi élaboré des règlements pour son université-unique et ses lycées-casernes. Que doit dire de ce pédagogue d'un nouveau genre notre ardent et ingénieux compatriote glaronnais Seidel, qui naguère encore contestait à Frédéric-le-Grand le titre non de pédagogue, mais de simple promoteur des écoles.

Un écrivain allemand (d'Allemagne), M. Daümler, s'est chargé, il est vrai, de réfuter le paradoxe de M. Seidel, en ce qui concerne l'action sur l'école du grand Frédéric.

Les ouvrages dont se compose la bibliothèque pédagogique de Langensalza comptent les uns un seul volume, d'autres deux. Les œuvres choisies de Pestalozzi en prennent quatre, Niemeyer trois, Rousseau deux.

En Allemagne comme en Suisse, on continue à discuter sur les méthodes à employer pour l'enseignement de certaines branches comme la géographie, l'histoire, les sciences naturelles. En fait d'histoire on en est à se demander quelle part il faut faire dans les manuels à l'histoire des Etats particuliers en regard de celle de l'Allemagne en général. Les avis sont fort partagés là-dessus. Retracer les destinées des Etats allemands, si nombreux naguère, est chose encore plus difficile que de faire marcher de front l'histoire, passablement compliquée des 22 cantons suisses.

En géographie, où les Allemands excellent comme on sait, on insiste sur la possession de notions préliminaires de topique et on combat la manie de certains maîtres d'aborder l'étude des cartes avant d'avoir acquis ces notions préparatoires. On exige trois conditions d'une bonne carte murale : elle doit être exacte, conforme au but et belle ou bien exécutée.

Une institution qui prend en Allemagne est celle des *bains scolaires*. Les *Deutsche Blätter* se plaignent qu'à Göttingue ces bains aient été établis dans des caves où manquent à la fois le soleil et l'oxigène nécessaires aux enfants sortant de l'eau. Le journal en question propose d'installer ces bains dans un rez-de-chaussée qui aurait une véranda.

Parmi les sujets traités par la presse pédagogique d'outre-Rhin, se trouve celui de la *corrélacion de l'école avec la vie et les progrès accomplis dans la science*. L'auteur d'une dissertation relative à ce sujet, estime que l'école ne peut marcher aussi vite que la science, ni suivre toutes les évolutions de la vie des nations, trop nombreuses et rapides aujourd'hui pour être suivies pas à pas. L'enfant n'a qu'un cerveau et ne peut embrasser toutes les connaissances qu'on voudrait pouvoir lui inculquer. Un

Alexandre de Humboldt lui-même, c'est-à-dire une tête encyclopédique ou presque encyclopédique, n'est même plus possible de notre temps.

La pédagogie de Herbart, autour de laquelle se livre un combat incessant, prétend que le but de l'enseignement doit être d'exciter l'intérêt. Or, l'intérêt semble être un moyen plutôt qu'un but dans l'instruction. Herbart distingue dans la connaissance trois intérêts : un intérêt empyrique ou pratique, un intérêt spéculatif et un intérêt esthétique. L'intérêt se manifeste encore au point de vue moral ou social, selon lui, sous trois formes : celles de la sympathie, de la sociabilité et de la religion. Or ces divisions trouvent des contradicteurs, entre autres l'ancien directeur du *Paedagogium* de Vienne, M. Dittes, rationaliste prononcé et parfois cassant. Dittes à son tour est très combattu à Vienne même, le siège de son activité intellectuelle. Nous avons dans le temps rendu compte de sa *Schule der Paedagogik*, où il y a beaucoup de bonnes choses, au point de vue didactique surtout. Nous ne faisons pas tout à fait le même cas de sa partielle et exclusive histoire de l'éducation, d'ailleurs si horriblement traduite ou trahie en français.

(A suivre)

ALEXANDRE DAGUET.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DANS LE CANTON DE BERNE EN 1885

M. le Dr Gobat, directeur de l'Education, vient de publier son rapport sur la situation de l'instruction publique dans notre canton. Nous essayerons d'en extraire les données les plus intéressantes, en cherchant toutefois à ne pas trop fatiguer de détails les lecteurs de l'*Educateur*. Nous avons ici même déjà parlé à deux reprises de la loi sur les pensions de retraite des instituteurs. Cette loi a été discutée par le Grand Conseil, le 11 février 1886, et a été acceptée en premier débat.

Le programme d'enseignement de l'Ecole normale de Porrentruy a été révisé. Les élèves ont maintenant une tâche plus facile à surmonter ; les heures de leçons ont été diminuées. Les travaux manuels n'ont pu cependant prendre place encore dans l'enseignement, un local approprié faisant défaut.

La révision du plan d'études des écoles secondaires et des gymnases a fait beaucoup de bruit parce que la Direction de l'Instruction publique tend à diminuer le nombre d'heures consacrées à l'enseignement des langues anciennes. Ainsi, tandis que le latin et le grec comptent, dans les diverses classes, un total de soixante-treize heures par semaine, le français et l'allemand n'en obtiennent que soixante ; l'histoire, dix-neuf ; la géographie, dix, et les

sciences naturelles, huit. Une commission de dix-sept membres est chargée de la révision projetée.

La loi du 18 juillet 1875 introduisait à l'Université de Berne une section pédagogique destinée à former des maîtres pour l'enseignement secondaire. Mais on s'est contenté de nommer un professeur de pédagogie et d'établir un plan d'études à l'usage des candidats à l'enseignement. On se plaint d'autre part que les professeurs de la faculté de philosophie ne tiennent aucun compte des futurs maîtres secondaires dans le choix et la matière de leurs cours. La Direction cherchera à obvier à ce grave inconvénient et à faciliter les études pédagogiques dans l'Université.

Les cours de répétition destinés aux recrues ont été peu suivis ; quelques conseils communaux les ont abolis parce que les jeunes gens qui en auraient le plus besoin ne se présentent pas. Le seul remède à cet état de chose consiste dans l'introduction de l'école complémentaire obligatoire.

Dans le courant de l'automne 1885, deux livres de lecture ont été introduits dans les écoles primaires, un dans l'ancien canton et l'autre, le *Trésor de l'écolier*, dans le Jura bernois. Ces deux manuels, favorablement appréciés par la presse pédagogique et bien accueillis par le corps enseignant, voyaient faciliter leur introduction par la disposition du département qui en réduisait de moitié le prix pour les enfants pauvres. Tout le monde sait l'opposition qu'a rencontrée à Porrentruy ce manuel. On signalait surtout les morceaux « la Réformation et le Concile de Constance » comme blessants pour les convictions religieuses des catholiques. Sur la proposition des inspecteurs de la partie catholique, les sujets incriminés subirent une modification, et les représentants de l'opposition se déclarèrent satisfaits.

Une conférence des directeurs de l'Instruction publique des cantons romands a eu lieu en janvier 1886 pour s'occuper des livrets scolaires, des méthodes d'écriture et de l'amélioration des grammaires latines.

Les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Vaud, Genève, Valais et Berne sont d'accord d'introduire un livret scolaire uniforme dans leurs écoles. Quant aux méthodes d'écriture, on introduira, au degré inférieur, les cahiers de la méthode analytico-synthétique ; au degré moyen, les cahiers Guilloud, et au degré supérieur, la méthode romande de Guignard. Nous nous demandons si l'introduction des cahiers de M. Horner ne nous conduira pas peu à peu à abandonner le système de lecture-écriture pour adopter la seule méthode vraiment rationnelle, la méthode des mots types. La question de la grammaire latine est encore à l'étude.

Un bâtiment neuf ayant été construit pour le gymnase de Berne, les locaux de l'ancienne école cantonale ont été affectés en partie à la bibliothèque de l'Université.

Le nombre des classes primaires était au 31 mars 1886 de 1970 et le nombre des personnes chargées de l'enseignement primaire, de 1966, savoir 1191 instituteurs et 775 institutrices. De ce

nombre, neuf instituteurs et deux institutrices seulement étaient sans brevet. Les écoles de travail pour filles étaient au nombre de 1846. Le total des élèves à la même époque se montait à 100 007, soit 49 865 garçons et 50 142 filles.

Le district de Fraubrunnen se distingue par une fréquentation régulière ; chaque enfant manque en moyenne 12 heures de leçons par année. A Delémont, ce nombre s'élève à 43 et aux Franches-Montagnes à 53 heures.

On comprend pourquoi le district des Franches-Montagnes paye par année 8883 fr. d'amendes scolaires, *le tiers des amendes du canton*, qui au total en paye pour 25 827 fr. C'est là un impôt sur le pauvre, que les autorités municipales et scolaires et le clergé pourraient faire disparaître de ce district s'ils le voulaient bien.

Quant aux résultats de l'enseignement, toutes les écoles du canton ont été examinées avec soin par les inspecteurs, d'après les règles adoptées pour les examens de recrues. Les notes 1, 2, 3 ont été considérées comme « suffisantes », tandis que les notes 4 et 5 sont admises comme étant « insuffisantes ». Le rapport que nous analysons indique les résultats obtenus dans chaque école pour les travaux écrits, le calcul, le dessin et les travaux du sexe.

D'après un tableau récapitulatif, les élèves qui ont obtenu la note insuffisante s'élève au 26 % dans les travaux écrits ; au 30 % dans le calcul ; au 26 % dans le dessin et au 14 % dans les ouvrages du sexe. Tous les districts jurassiens dépassent ces moyennes dans toutes les branches, sauf Courtelary et Neuveville pour le dessin. Le 50 % est dépassé par Moutier dans les travaux écrits et le calcul ; par les Franches-Montagnes dans les travaux écrits, le calcul, le dessin et les ouvrages du sexe (66 %) ; par Delémont pour le calcul et le dessin. Il n'y a que deux districts de l'ancien canton (Frütigen et Seftigen) qui, dans le dessin seulement, fournissent des résultats analogues et tout aussi peu réjouissants.

Le rapport de la Direction de l'Instruction publique attribue ce triste état de choses à l'indifférence des parents, à leur antipathie pour l'instruction. Il se trouve malheureusement des commissions d'école qui, non seulement ne remplissent pas leurs devoirs, mais aident aux parents à soustraire leurs enfants à la fréquentation scolaire. C'est ainsi que dans les Franches-Montagnes le président d'une commission d'école et un membre de cette même commission sont envoyés tous les mois devant le juge pour les contraventions scolaires de leurs propres enfants. Le conseil communal leur délivre chaque fois un certificat d'indigence et ces messieurs payent leurs amendes en s'asseyant quelques jours dans la prison du district. L'année dernière un président de commission d'école fut puni pour avoir négligé, pendant l'espace d'un mois, d'envoyer ses quatre enfants à l'école.

Dans le district de Porrentruy, deux présidents de commission d'école furent dénoncés au juge, parce qu'ils n'avaient pas envoyé leurs enfants à l'école pendant tout un semestre.

Que penser d'autorités municipales qui maintiennent de tels personnages à la tête de l'administration scolaire ?

Il paraît que l'on essaye aussi de falsifier les registres scolaires en changeant par exemple l'âge des enfants. Le rapport constate avec regret que certains instituteurs se sont abaissés à jouer le rôle de complices dans ces affaires. Nous avons entendu les plaintes de ces pauvres sires qui, placés entre leur devoir et leur congé définitif, n'ont pas su résister à la tentation. C'est dans des cas analogues que la Fédération des instituteurs jurassiens pourrait déployer tous les effets de la solidarité, et relever les courages prêts à sombrer. Honneur à tous ceux qui ont succombé sous les rancunes de la sacristie, les manœuvres des politiciens et l'ameutement des majorités aveugles, pour avoir obéi à la voix de la conscience !

L'enseignement de la gymnastique laisse encore à désirer, car dans 915 écoles, on n'arrive pas encore aux 60 heures réglementaires ; 90 écoles n'ont pas encore de place pour la gymnastique et les appareils obligatoires manquent dans 234 écoles.

405 élèves se sont fait inscrire pour l'obtention du certificat d'études primaires ; 232 l'ont obtenu et ont été libérés de la fréquentation scolaire.

131 anciens instituteurs et institutrices reçoivent des pensions variant de 60 francs à 360 francs. 50 demandes n'ont pu être prises en considération par suite de l'insuffisance des crédits.

14 communes ont reçu une somme totale de 30,000 fr. à titre de subsides pour la construction de maisons d'école.

7323 enfants pauvres ont reçu régulièrement, pendant l'hiver, un repas substantiel à leur sortie de la classe de midi ; 389 ont été invités à dîner par les particuliers. C'est là un fait qui honore la population et contraste avec d'autres qui le sont moins.

Les écoles normales de Hofwyl, Porrentruy, Hindelbank et Delémont comptent 215 élèves, 22 maîtres et 3 maîtresses. L'École normale de Porrentruy a envoyé 7 élèves aux examens en obtention du diplôme d'instituteur : 3 ont échoué. La commission d'examen se composait de MM. Péteut, préfet ; Duvoisin, directeur ; Péquegnat, Schaller, Gylam, inspecteurs ; Meyer, recteur ; Banderet, Germiquet, maîtres secondaires ; Prêtre, maître primaire. On se plaint du petit nombre d'élèves qui se vouent aux études pédagogiques. C'est ainsi que la classe inférieure de l'École normale de Porrentruy n'a que 5 élèves. Cela est compréhensible quand, après quatre années d'études, le jeune instituteur n'a en perspective qu'un traitement de 550 francs payés par les communes. Il faut reconnaître d'ailleurs que l'établissement est pour ainsi dire forcé d'accepter tous les élèves qui se présentent, et ce n'est pas à la sévérité de la commission qu'il faudrait attribuer l'échec de trois candidats sur sept. L'École normale de Delémont a 21 élèves.

Les gymnases, les progymnases et les écoles secondaires sont au nombre de 68 avec 237 classes ; on y compte 5318 élèves placés sous la direction de 368 maîtres et maîtresses. La fréquentation

scolaire varie de 89,7 % (Gessenay) à 99,3 % (Langenthal) de présences annuelles.

Quant au résultat de l'enseignement, les écoles secondaires bernoises répondent pour ainsi dire à leur but. Sous certains rapports, elles ont fait des progrès étonnants et le plan d'études, qui, il y a dix ans, était considéré comme une utopie, peut être généralement suivi dans la plupart des branches par la grande majorité des élèves.

Dans quelques écoles du Jura l'enseignement de la religion est abandonné aux ecclésiastiques.

Les sujets de composition donnés dans les écoles secondaires sont trop au-dessus de la portée de l'enfant, qui, au lieu d'émettre ses propres idées, est forcé de répéter celles de son maître. Il faudrait aussi éviter de préparer la composition dans un brouillon et la faire écrire directement dans le cahier destiné au maître.

A l'exception de deux écoles, l'enseignement de l'allemand laisse à désirer dans les écoles jurassiennes.

« Nos concitoyens du Jura, dit le rapport, souffrent encore d'une » fièvre anti-germanique qui n'est à proprement parler qu'une » sorte de fièvre de paresse. Nous ne nous expliquons pas cette » antipathie de races dans l'école ; la majorité de notre population » — et ce n'est pas l'élément à dédaigner sous le rapport de l'in- » telligence — est d'origine germanique. D'ailleurs, à notre con- » naissance, sauf dans deux écoles, l'enseignement de l'allemand » est entre les mains d'instituteurs originaires de la Suisse alle- » mande. »

Si les autres branches du programme fournissent en général des résultats réjouissants, les travaux écrits pourraient être mieux soignés. Il faut que tous les maîtres soutiennent le professeur de calligraphie dans ses efforts. On ne devrait pas donner de devoirs écrits comme punition, mais tout ce qui est écrit devrait être fait avec beaucoup de soin.

Deux écoles jurassiennes, Tramelan et Saignelégier, se trouvent encore dans le nombre de celles qui n'ont pu atteindre le minimum de 60 heures de leçons de gymnastique par année.

L'Ecole cantonale de Porrentruy compte 111 élèves avec 8 classes ; 7 élèves de cet établissement ont subi avec succès leur examen de maturité.

Le gymnase de Berne compte 395 élèves ; celui de Berthoud 158 élèves.

Les cours de l'Université et l'Ecole vétérinaire ont été fréquentés par 659 personnes, soit : 48 dans la faculté de théologie protestante ; 9 dans la faculté de théologie catholique ; 167 dans la faculté de droit ; 200 dans celle de médecine ; 195 dans celle de philosophie et 40 à l'école vétérinaire. Le nombre des étudiants immatriculés est de 490 ; on compte 129 auditeurs.

L'établissement compte 46 professeurs ordinaires ; 8 professeurs extraordinaires ; 3 professeurs honoraires et 41 *privat-docenten* ou agrégés.

Une somme de 33 675 francs a été accordée en bourses à 193 étudiants, qui, pour la plupart, suivent les cours de l'université de Berne.

Les dépenses de l'Etat pour l'instruction publique se sont élevées en 1885 à 1 925 000 francs.

Voilà, au courant de la plume, les quelques données que nous avons extraites du rapport substantiel de la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne.

Ce document devrait être consulté attentivement par tous les instituteurs et toutes les institutrices de notre canton, surtout à cause du rapport très détaillé de MM. les inspecteurs sur les résultats obtenus dans chaque classe. Espérons que les efforts des autorités scolaires seront couronnés de succès et contribueront à l'amélioration intellectuelle et morale de nos jeunes générations.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

SURDUS BENE LOQUENS (*Le sourd parlant, et bien*). — C'est sous ce titre consolant que M. P. Fornari, un homme d'école italien, connu par ses écrits sur la matière, a publié le récit d'un voyage qu'il fit en Suisse, en Allemagne, en Belgique et en Hollande en 1883 et dont nous aurions dû rendre compte à cette date. Mais, paru à cette époque, notre aperçu aurait peut-être moins intéressé qu'aujourd'hui, où l'attention publique se porte vers l'enseignement des déshérités de l'ouïe, comme on l'a vu ces jours derniers encore au Congrès de Porrentruy.

Les établissements que M. Fornari a visités sont ceux de Zurich, Strasbourg, Metz, Trèves, Gand, Anvers, Rotterdam, c'est-à-dire les institutions où la méthode *orale* a remplacé celle des *signes*.

L'établissement de Zurich a excité l'admiration du noble voyageur. Cette école privée vit de ses propres fonds, des pensions des élèves et des subsides de l'Etat. Elle entretient et instruit 50 sourds-muets, formant cinq classes pendant six ou huit ans. Elle est dirigée par des maîtres et une maîtresse, et a pour chef un homme vénérable, M. Schibel, dont M. Fornari reçut le meilleur accueil. Cet homme vénérable enseigne depuis 50 ans et a inventé plusieurs procédés pour la démutisation de ses élèves, parmi lesquels des Italiens, des Espagnols et des Anglais.

L'établissement des sourds-muets de Zurich est situé sur une hauteur, au milieu des jardins, des prairies, non loin de l'Université et de l'Ecole polytechnique.

LE DISCERNEMENT DANS LE CHOIX DES PROFESSIONS. *Conférence donnée sous les auspices de la Société d'Utilité publique, par M. Etienne, inspecteur fédéral des fabriques. — Neuchâtel, chez Attinger, 33 pages in-8°.*

Voilà bien des années déjà que M. Etienne qui, avant de revêtir les fonctions d'inspecteur fédéral des fabriques, remplissait avec distinction celles de président de la commission d'éducation des Brenets, voue ses soins aux questions de sociologie et de la lutte pour l'existence. Or, l'éducation de l'enfance et de la jeunesse étant au premier rang et pour ainsi dire à la base de ces questions, M. Etienne en a fait l'objet de plus d'une étude sérieuse.

Le choix d'une profession est pour ainsi dire la condition du succès dans ce monde, et cependant si rarement il se fait avec discernement, faute de consulter les aptitudes et les goûts des jeunes personnes, des jeunes gens surtout. De là des mécomptes, des découragements, la gêne ou la ruine et le malheur. M. Etienne cite bon nombre d'exemples frappants à l'appui de son raisonnement, en passant en revue les sens et les organes dont l'observation attentive doit diriger les parents ou les tuteurs dans la préférence accordée à une profession sur l'autre.

L'une des choses qui m'ont le plus frappé dans l'écrit substantiel, et partant d'une analyse difficile, c'est ce qu'il dit du *Daltonisme*, c'est-à-dire de l'incapacité à distinguer les couleurs qui existe chez bon nombre d'hommes et de la nécessité de cultiver davantage les organes de la parole et entre autres l'art de lire, que si peu de personnes même savantes possèdent. Ce qu'il dit de l'*ordre* dans les détails qui n'exclut pas le talent d'organisation dans l'ensemble n'est pas moins important à observer. M. Etienne fait aussi avec raison la guerre au préjugé qui établit entre les hommes de profession libérale et les artisans des distinctions que les Américains du Nord ne connaissent pas. Mais ce préjugé est d'autant plus difficile à vaincre qu'il est partagé par ceux-là mêmes, qui seraient intéressés à le combattre. Rien de plus instructif et de plus piquant n'a été dit à ce sujet que par M. Jean Macé, dans celui de ses écrits qu'il a intitulé: *Le génie de la petite ville*.

RAPPORT SUR LA SOCIÉTÉ DES STÉNOGRAPHES SUISSES *du système de Stolz, pour 1885-86, présenté par le président Wrubel, curé de Rheinfelden dans l'assemblée annuelle d'Uzwyl, le 16 mai 1886. — Liestal, Ludin, 61 pages in-8°.*

Cette Société, répandue dans une grande partie la Suisse allemande compte 835 membres et possède un petit capital de près de 2000 fr. Mais, outre les *Stolziens* qui se rattachent à cette Société centrale, il y a encore 248 sténographes de ce système, disséminés dans les cantons de la Suisse orientale et occidentale.

NÉCROLOGIE

Le Jura a perdu en M. Revel de Neuveville, un de ses fils les plus dévoués et les plus utiles. Né le 21 juin 1805 et fils d'un instituteur qui avait enseigné en Hollande et fondé un pensionnat à Neuveville, Cyprien Revel succéda à son père comme directeur de cet établissement privé. Mais bientôt les affaires publiques l'enlèvent à la pédagogie et il est appelé à exercer des fonctions judiciaires, administratives et politiques. Membre du Conseil d'Etat ou Conseil exécutif de Berne de 1846 à 1850, il remplit avec un de ses collègues une mission du Conseil fédéral auprès du fameux maréchal Radetski en 1848. Député au Conseil national, il y siège de 1848 à 1870. Mais bien que devenu étranger à l'enseignement proprement dit, Revel ne perdait pas de vue les intérêts scolaires. Il obtint en 1846 de l'avoyer Neuhaus, la fondation d'un progymnase pour sa ville natale et contribuait par une mesure administrative bien entendue, à doter un orphelinat. En même temps, il consentait à siéger dans les commissions d'éducation, celle de l'Ecole normale du Jura entre autres. La Société jurassienne d'Emulation le comptait aussi parmi ses membres. « Revel, dit le *Bernerschulblatt*, dans l'article nécrologique intéressant qu'il a consacré à cet homme distingué, était connu par son attachement aux idées de progrès et d'émancipation qu'il exprimait dans un langage plein de mesure et de modération. Il n'en eut pas moins d'ardents adversaires. » A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE

TESSIN. — Dans sa séance du 22 juillet, le Conseil d'Etat de ce canton a décidé de demander au Conseil fédéral la création dans la Suisse italienne d'une *Ecole supérieure fédérale des Beaux-Arts*. Subsidiairement, le canton du Tessin se contenterait d'un subside fédéral pour la fondation d'une Ecole secondaire ou d'un Lycée des Beaux-Arts. (*Educatore de Lugano.*)

ALLEMAGNE. — Les feuilles de ce pays rendent un compte enthousiaste de la participation des Suisses à la fête de l'Université de Heidelberg. « Les Suisses loyaux, dit un journal de Heidelberg, ont conquis le cœur des Allemands. » Leurs délégués ont remis une coupe d'or magnifiquement ciselée au bourgmestre supérieur de la ville de Heidelberg. M. Zutt de Bâle a porté la parole.

ARGOVIE. — M. François Dula, directeur de l'Ecole normale de ce canton, à Wettingen, ayant donné sa démission, a été remplacé par M. Keller, recteur de l'Ecole supérieure et de l'Ecole normale des filles à Aarau. M. Keller est connu par un enseignement distingué et quelques écrits marqués au coin du savoir et du pa-

triotisme, entre autres sur Iselin, le savant chancelier de Bâle, et sur les poésies d'Albert Richard.

ESPAGNE. — Les journaux de ce pays rendent un juste tribut d'éloges au marquis, D. Antonio Ros de Olano, président du premier Congrès pédagogique national qui se soit réuni en Espagne, et qui vient de mourir. M. Ros avait préludé à sa présidence, par le zèle qu'il mettait à défendre dans la chambre haute les intérêts du corps enseignant. Comme ministre du *Fomento* (de l'Intérieur) qui comprend l'Instruction publique, il avait procédé à la réorganisation des écoles normales.

GRANDE BRETAGNE. — Le collège de Holloway près de Windsor, destiné à la jeunesse féminine, s'est ouvert solennellement le 15 juin dernier, sous les auspices de la reine Victoria qui a assisté à l'inauguration de cette institution. L'édifice construit pour recevoir cette école, rivalise, dit-on, avec les plus somptueuses cathédrales. Il est dans le style de la Renaissance française. De beaux jardins et des ombrages touffus entourent le nouveau collège, éclairé à la lumière électrique et dont l'ameublement et les décors ont coûté des sommes fabuleuses. Ce luxe, il faut l'avouer nous touche peu. Un pareil collège n'est fait que pour les filles de l'aristocratie qui n'en avaient pas besoin pour se procurer l'instruction nécessaire. Les sommes dépensées à cette occasion, l'eussent été plus avantageusement pour la propagation de l'instruction parmi les classes moins aisées et pauvres qui, en Angleterre, en ont plus besoin qu'ailleurs.

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS

ANALYSE LITTÉRAIRE (1)

Le nid de fauvette.

Je le tiens ce nid de fauvette !
Ils sont deux, trois, quatre petits !
Depuis si longtemps je vous guette ;
Pauvres oiseaux, vous voilà pris !

Criez, sifflez, petits rebelles,
Débattez-vous ; oh ! c'est en vain :
Vous n'avez pas encore d'ailes ;
Comment vous sauver de ma main ?

(1) L'exposition scolaire nous a fourni l'occasion de parcourir quelques excellents ouvrages, publiés en Belgique et inconnus de presque tous les lecteurs de l'*Educateur*. Nous n'hésitons pas à publier quelques extraits pour servir de modèles à des devoirs que nous proposerons aux élèves de nos écoles et même aux maîtres.

Mais, quoi ! n'entends-je point leur mère
Qui pousse des cris douloureux ?
Oui, je le vois, oui, c'est leur père
Qui vient voltiger auprès d'eux.

Ah ! pourrais-je causer leur peine.
Moi, qui, l'été dans les vallons,
Venais m'endormir sous un chêne
Au bruit de leurs douces chansons ?

Hélas ! si du sein de ma mère
Un méchant venait me ravir,
Je le sens bien, dans sa misère,
Elle n'aurait plus qu'à mourir.

Et je serais assez barbare
Pour vous arracher vos enfants !
Non, non, que rien ne vous sépare ;
Non, les voici, je vous les rends.

Apprenez-leur, dans le bocage,
A voltiger auprès de vous ;
Qu'ils écoutent votre ramage,
Pour former des sons aussi doux.

Et moi, dans la saison prochaine,
Je reviendrai dans les vallons
Dormir quelquefois sous un chêne,
Au bruit de leurs jeunes chansons.

Voici le résumé de cette petite pièce : *Un jeune enfant goûtait une joie cruelle en se voyant possesseur d'un nid de fauvette. Mais bientôt, ému par les cris douloureux de la mère, il rend la liberté aux oisillons.*

Le début est vif, saisissant ; c'est un cri de victoire :

Je le tiens ce nid de fauvette !

Une joie maligne est peinte sur le visage du petit dénicheur :

Depuis *si longtemps* je vous guette !

On le voit qui retourne le nid en tous sens, en faisant éclater une joie nouvelle chaque fois qu'il y découvre un oisillon de plus :

Ils sont deux, trois, quatre petits !

C'est la nature prise sur le fait.

Puis une cruelle ironie vient se joindre à ces accents joyeux :

Criez, sifflez, petits rebelles,
Débattez-vous ; oh ! c'est en vain.

Il triomphe et se plaît à considérer l'impuissance de ses petits prisonniers :

Vous n'avez pas encore d'ailes ;
Comment vous sauver de ma main ?

« Cet âge est sans pitié ! »

Mais bientôt la voix du cœur se fait entendre :

Mais, quoi ! n'entends-je point leur mère
Qui pousse des cris douloureux ?
Oui, je le vois, oui, c'est leur père
Qui vient voltiger auprès d'eux.

Ces cris de détresse ont retenti dans son cœur ; cette touchante sollicitude de la mère pour ses petits a réveillé en lui des sentiments tendres, et le petit cruel redevient sensible et compatissant. C'est bien là le caractère de l'enfance, mélange bizarre de tyrannie et de sensibilité.

Il se reproche son ingratitude :

Ah ! pourrais-je causer leur peine,
Moi, qui, l'été dans les vallons,
Venais m'endormir sous un chêne
Au bruit de leurs douces chansons ?

Et, ce qui achève de l'émouvoir, c'est une comparaison puisée dans l'amour filial, source pure et féconde des meilleures inspirations.

Hélas ! si du sein de ma mère
Un méchant venait me ravir,
Je le sens bien, dans sa misère,
Elle n'aurait plus qu'à mourir.

Son cœur se révolte à l'idée de l'action barbare qu'il allait commettre :

Et je serais assez barbare
Pour vous arracher vos enfants !

La gradation est bien marquée et amène naturellement cette détermination généreuse :

Non, non, que rien ne vous sépare :
Non, les voici, je vous les rends.

Ce *non*, trois fois répété, et cette même pensée reproduite sous trois formes diverses : *que rien ne vous sépare*, — *les voici*, — *je vous les rends*, marquent bien une résolution ferme et énergique.

La liberté leur est assurée :

Apprenez-leur, dans le bocage,
A voltiger autour de vous ;
Qu'ils écoutent votre ramage,
Pour former des sons aussi doux.

Cette petite scène se termine d'une manière délicate et gracieuse; pour toute rançon, l'enfant réclame de ses petits prisonniers l'avantage de jouir de leur doux chant au printemps prochain :

Et moi, dans la saison prochaine,
Je reviendrai dans les vallons
Dormir quelquefois sous un chêne,
Au bruit de leurs jeunes chansons.

Tout, dans cette jolie composition, nous rappelle le pinceau délicat de Berquin, le poète aimé de l'enfance.

B. VAN HOLLEBEKE.

Dictée

Conseils d'une mère à son fils.

Travaille, sois fort, sois fier, sois indépendant, méprise les petites vexations attribuées à ton âge. Réserve ta force de résistance pour des actes et contre des faits qui en vaudront la peine. Ces temps viendront. Si je ne suis plus, pense à moi qui ai souffert et travaillé gaiement. Nous nous ressemblons d'âme et de visage. Je sais, dès aujourd'hui quelle sera ta vie intellectuelle. Je crains pour toi bien des douleurs profondes, j'espère pour toi des joies bien pures. Garde en toi le trésor de la bonté. Sache donner sans hésitation, perdre sans regret, acquérir sans lâcheté; sache mettre dans ton cœur le bonheur de ceux que tu aimes à la place de celui qui te manquera, garde l'espérance d'une autre vie : c'est là que les mères retrouvent leurs fils. Aime toutes les créatures de Dieu, pardonne à celles qui sont disgraciées, résiste à celles qui sont iniques, dévoue-toi à celles qui sont grandes par la vertu

G. SAND.

On peut faire sur cette dictée, plusieurs exercices de permutations de nombre, en supposant plusieurs fils ou en admettant que les conseils sont donnés par plusieurs personnes.

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE

(Degré supérieur primaire)

Un marchand achète, au moment de la récolte, 25 000 k^{es} de pommes de terre, à raison de 6 fr. les 100 k^{es}. Plus tard, il vend ces pommes de terre à 7 fr. 50 les 100 k^{es}; mais il se trouve que par le dessèchement elles ont perdu 8 % de leur poids. Combien gagne-t-il en tout ? Combien gagne-t-il pour cent ?

Réponse : Gain 225 fr., soit 15 %.

Un homme consacre : 1° à des œuvres de bienfaisance $\frac{1}{7}$ de son revenu ; 2° $\frac{1}{5}$ à l'éducation de ses enfants. Le reste de son revenu, destiné à subvenir aux divers besoins de sa famille, est de 13 560 fr. 48 cent. On demande : a) à combien s'élève le revenu total ; b) la somme donnée aux pauvres pendant une année.

Réponse : a) 20 635 fr. 51 ; b) 2947 fr. 93.

Une ménagère reçoit 2 pots de beurre, dont le poids brut est de 214 k^{os} ; on déduit 24 k^{os} pour la tare. Elle paie pour le poids net, 456 fr. Elle cède à sa voisine, sans bénéfice, 1 pot, qui pèse 8,1 k^{os} de moins que celui qu'elle garde pour elle. Combien coûte chaque pot de beurre ? Combien coûte 1 k^o de beurre ?

Réponse : elle a acheté 190 k^{os} poids net, à 2 fr. 40 ; le pot de la ménagère vaut 237 fr. 72 et celui de la voisine 218 fr. 28.

F. A.

Notes sur quelques produits d'un usage fréquent.

Ether ordinaire. — Ce liquide est si volatil qu'il entre en ébullition à 35°,5 ; il se vaporise complètement, en un instant, dans un courant d'air. Dans ce cas, il produit un abaissement de température qui va jusqu'à — 15° ; c'est le motif pour lequel, versé sur la main, il y produit un froid considérable et instantané. La médecine met en usage cette dernière propriété pour rendre insensibles, par le refroidissement, les parties du corps qui exigent une opération peu profonde, comme l'extraction d'une dent, l'ouverture d'un abcès, etc. Le froid produit sur la peau par l'éther peut encore devenir salutaire pour dissiper la migraine ; c'est alors sur les tempes et sur le front qu'il faut l'appliquer. Pour obtenir l'éther, on fait un mélange de sept parties d'alcool à 33° et dix parties d'acide sulfurique à 66° ; on introduit le mélange dans un ballon maintenu entre 140° et 145° de température. L'éther ne ressemble plus en rien aux liquides qui l'ont fourni.

La liqueur d'Hoffmann est un mélange à parties égales d'alcool et d'éther. On s'en sert pour activer les digestions pénibles, pour ramener à la vie les personnes tombées en syncope, etc.

Chloral. — C'est un anesthésique puissant que l'on emploie à l'intérieur pour combattre les douleurs aiguës des coliques, de la goutte, des maladies nerveuses. Son action est plus lente à se déclarer que celle du chloroforme, mais elle dure plus longtemps. Le chloral n'est connu que depuis 1832, époque à laquelle Liebig l'obtint en faisant passer du chlore à travers de l'alcool absolu, refroidi d'abord à 0°, puis peu à peu réchauffé jusqu'à l'ébullition.

Chloroforme. — Introduit dans la circulation par les voies respiratoires, il agit aussi comme puissant anesthésique. On l'emploie très souvent dans les opérations difficiles pour supprimer la douleur, quoiqu'il ait déjà fréquemment occasionné la mort, ce le-ci arrivant plutôt par syncope que par asphyxie. Il est possible, que peu à peu la chirurgie remplacera le chloroforme par un autre anesthésique, car les nausées qu'il occasionne à son réveil déterminent des efforts qui peuvent nuire sérieusement à l'opération que l'on vient de pratiquer. Il s'en suit aussi des maux de tête et un malaise général. Nous avons déjà parlé antérieurement du gaz hilarant ou protoxyde d'azote, comme anesthésique n'ayant pas tous les inconvénients du chloroforme. — On prépare le chloroforme en faisant agir sur l'alcool du chlorure de chaux renfermant un excès de chaux.

Acide acétique. — Il se produit dans l'oxydation de l'alcool contenu dans le vin, la bière, le cidre, au contact de l'air et d'un champignon microscopique nommé *mycoderme*. Dans ce cas, l'acide acétique prend le nom de *vinaigre*.

Gomme arabique — On la retire de différents arbres nommés *mimosas* qui croissent en Arabie, en Egypte, au Sénégal. — On emploie les gommés (gomme arabique, gomme du Sénégal, gomme adragant, etc., toutes d'origine végétale) pour fabriquer l'encre, le cirage, pour épaissir les couleurs, lustrer les étoffes, faire de la colle, apprêter le feutre, etc. Elles sont toutes adoucissantes et entrent dans la composition de beaucoup de sirops, de pastilles, de potions.

Colophane ou colophone. — Ces mots dérivent de Colophon, ville d'Ionie, d'où les anciens tiraient cette matière presque exclusivement. C'est avec la colophane que les musiciens frottent le crin de leurs archets, afin que, ainsi poissé, il fasse mieux vibrer les cordes de leurs instruments. La colophane n'est autre chose que le résidu provenant de la distillation de l'essence de térébenthine dans de grands alambics de cuivre.

La *gomme-gutte*, le *sang-de-dragon*, la *gomme-laque* servent de matières colorantes aux peintres et aux teinturiers ; on les extrait de la résine de différents arbres.

La *sandaraque* est de la résine réduite en poudre très fine et que l'on emploie pour donner du corps au papier qui a été aminci par le grattoir.

L'encens. — L'usage de brûler de l'encens dans les églises remonte à la plus haute antiquité. C'était la nécessité d'atténuer l'odeur désagréable qu'exhalaienent les animaux sacrifiés dans les temples, qui fit naître l'idée d'employer cette matière pour purifier l'air, car à cette époque on ne connaissait pas d'autre moyen de désinfection. On sait que la coutume de brûler de l'encens s'est conservée dans l'église catholique. L'encens est de la gomme résine provenant de l'Arabie.

La cire à cacheter. — Ce sont les Indiens, qui récoltent chez eux la résine-laque, qui furent les inventeurs de cette matière. De chez ces peuples, l'usage de la cire se répandit en Espagne, qui en fit un grand commerce, d'où le nom de *cire d'Espagne* que l'on donne encore souvent à cette composition.

Voici la recette d'une bonne cire à cacheter de couleur rouge.

Résine-laque en écaille,	18	parties.
Térébenthine de Venise,	12	»
Baume du Pérou	1	»
Vermillon	36	»

Le baume n'est là que pour aromatiser la cire. On fond les matières à une chaleur douce, on y ajoute le vermillon, puis on coule la masse dans des moules en fer-blanc dont l'intérieur est enduit d'huile. On laisse refroidir et pour donner le brillant aux bâtons, on les passe rapidement sur la flamme d'une lampe à alcool.

Vernis. — Ce sont des dissolutions de résines, de gommés-résines ou de baumes dans l'alcool, l'essence de térébenthine ou l'huile de lin cuite qui, étendus en couches minces sur les corps solides, donnent à leur surface un aspect brillant et agréable, tout en les préservant de l'action de l'humidité et de l'air, ainsi que des insectes rongeurs.

(A suivre.)

AUGUSTE JAQUET.

MÉDAILLE D'ARGENT
BERNE 1836



MENTION HONORABLE A BERNE 1857
Exposition fédérale

MAISON FONDÉE EN 1832

IMPRIMERIE

typographique & lithographique

VICTOR MUGHEL

Place du Collège — PORRENTRU Y — Place du Collège

IMPRESSIONS SOIGNÉES

de réglemens de sociétés, carnets, registres, affiches, programmes, tableaux, formules de traites, formules en tous genres pour huissiers, prospectus, cartes de convocations, de visite, de deuil, de fiançailles, bordereaux d'impositions, circulaires, factures, livres d'établissement, prix-courants, têtes de lettres, enveloppes avec raison commerciale, lettres de faire part, etc., etc.

Prompte exécution. — Prix modiques.

MÉDAILLE DE BRONZE
BERNE 1848



POUR
INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du **CANTON**, de **SUISSE** et de **L'ETRANGER**
la de de

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHÂTEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

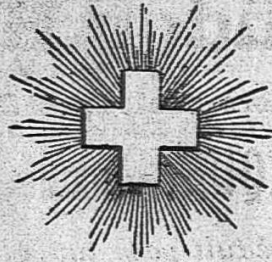
etc., etc., etc.

XXII^e ANNÉE

PORRENTRUUY

N^o 20.

15 Octobre 1886.



PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.
Pour l'Etranger 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne 25 centimes
ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le D^r **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser

- à M. le D^r **Daguet**, à *Neuchâtel*, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
- à M. **A. Jaquet**, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. **F. Allemand**, maître à l'École modèle, à *Porrentruy*, les communications relatives à la langue française.
- à M. **C. Colliat**, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. **Colomb**, **Mutruz**, **Hermenjat**, **Roux** et **Tharin**. — NEUCHÂTEL : MM. **Villommet**, **Miéville** et **Sauser**. — GENÈVE : MM. **Charrey**, **Dussaud** et **Thorens**. — JURA BERNOIS : MM. **Schaffter** et **Mercerat**. — FRIBOURG : M. **Ducotterd**. — VALAIS : M. **Bruttin**. — SUISSE ALLEMANDE : M. **Gunzinger**.

Comité directeur : MM. **G. Breuleux**, directeur de l'École normale de Porrentruy, président. — **E. Meyer**, recteur de l'École cantonale de Porrentruy, vice-président. — **G. Schaller**, inspecteur d'écoles, secrétaire. — **A. Jaquet**, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — **C. Colliat**, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. **F. Allemand**, maître à l'École modèle de Porrentruy. — **A. Auberson**, maître à l'École normale de Porrentruy. — **F. Guétat**, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève

RUE DES MOULINS
ET QUAI DE L'ÎLE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTRUUY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1886

BALE **Gebrüder HUG** **BALE**
Rue Franche Rue Franche

La plus forte maison en Suisse

Abonnement de MUSIQUE, plus de 100,000 numéros

Port postal réduit pour toute la Suisse

VIOLONS
et tous les instruments
à cordes.

PIANOS

Flûtes, Cornets
et tous les instruments
à vent.

VENTE A TERMES

ACCESSOIRES POUR TOUS LES INSTRUMENTS. CORDES

ORGUES - HARMONIUMS

Représentants généraux des **orgues américaines** d'Estey, des **orgues Trayser** et des premières **fabriques de pianos** de la **France** et de l'**Allemagne**.

Maisons à Bâle, Zurich, Lucerne, St-Gall, Strasbourg.

Dépôts de pianos et d'orgues à **Lausanne**, chez M. E.-R. Spiess; à **Mulhouse**, chez M. Ed. Goetz. — Correspondant à **Berthoud**: M^{me} Muralt. 6-4-60

 **La maison de Bâle est spécialement organisée pour servir la Suisse romande.**

Conditions très avantageuses pour **professeurs de musique instituteurs, écoles, communes, sociétés, pensionnats, etc.**

La qualité tout à fait supérieure de la

LESSIVE PHENIX

de jour en jour plus appréciée, ayant donné lieu à de nombreuses contrefaçons, qui pour être vendues, sont livrées à la consommation **dans le même paquetage et avec la mention diplômée à Zurich**, nous croyons devoir reproduire la déclaration suivante: « Les membres du Jury déclarent que, **seule la lessive phénix** fabriquée et exposée par la maison Redard frères, à Morges, **a été diplômée** à l'exposition nationale à Zurich. *Sig. par tous les membres du Jury.*

Donc, pour éviter toute contrefaçon, **ne possédant pas les mêmes propriétés**, exiger rigoureusement sur tous les paquets la marque de fabrique le *Phénix* et le nom des fabricants Redard frères, à Morges. (H-350-L)